



PRÉSENTATION

Créé en 1970, le Conservatoire du Val de Seine regroupe aujourd'hui, au sein d'un Syndicat Mixte, 7 communes : Le Trait, Yainville, Duclair, St Pierre de Varengueville, St Paër, Caudebec en Caux et St Wandrille-Rançon. L'ensemble de la population présent sur ce territoire s'élève à plus de 17700 habitants.

Agréée par le ministère de la Culture en 1980, la structure accueille dans une ambiance conviviale près de 500 élèves souhaitant acquérir une formation à la fois solide et ludique. Avec un catalogue de pratiques aussi larges que variées, le Conservatoire du Val de Seine se veut ouvert à tous : débutants, curieux, amateurs ou professionnels, enfants et adultes.

SES MISSIONS

Le Conservatoire du Val de Seine s'est donnée pour missions :

- La formation de musiciens, danseurs et de groupes amateurs,
- La promotion de la musique et de la danse,
- La mise en place d'actions de sensibilisation et d'éducation musicale dans les écoles du territoire (maternelles et élémentaires),
- La diffusion des projets réalisés par nos élèves,
- La contribution au rayonnement culturel du territoire
- La contribution à la cohésion et la mixité sociale.

SES ACTIONS

Depuis des années, le Conservatoire a élargi son champ d'intervention avec l'accueil du public en situation de handicap et d'Instituts Médico-Pédagogiques et Professionnels, (L'Essor à Yainville, les Papillons Blancs au Trait, St Onuphre à Caudebec en Caux), l'intervention en maison de retraite et en structures petite enfance (crèche, RAM, MAM).

Depuis 5 ans, par un partenariat avec l'Académie de Rouen et le soutien financier des communes du Trait, Yainville et St Marguerite sur Duclair, une option Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) dominante vocale est proposée au collège Charcot du Trait.



On joue, on chante, on danse près de chez vous ...

SOUTENEZ NOS ACTIONS ÉDUCATIVES...

Vous souhaitez contribuer au rayonnement culturel de notre structure ?

Participer financièrement à des projets spécifiques qui vous tiennent à cœur ?

Actions menées avec les structures socio-éducatives du territoire,

Travail mené autour du handicap, de la petite enfance, ...

Mise en place de projets artistiques, (...)



€ Les particuliers ainsi que les entreprises donatrices bénéficient d'une réduction d'impôts de **60 %** du montant de leur don effectué en numéraire, en compétence ou en nature.

Si vous souhaitez associer l'image de votre entreprise au Conservatoire du Val de Seine à travers diverses collaborations (actions en direction des salariés de l'entreprise, des enfants du personnel, participation aux temps forts, aux actions de cohésion d'équipe, ou lancement d'un produit ...), n'hésitez pas à nous contacter.



BULLETIN DE DON

OUI je soutiens les actions du Conservatoire du Val de Seine pour un don de :

10€ 20€ 30€ 40€ 50€ 100€ autre montant : €

Je règle le montant de mon don par chèque à l'ordre de « Trésor public »

Monsieur Madame

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

Code postal : VILLE :

Fait le : signature